

Arras, le 5 avril 2021

Jean-Claude LEROY

Président  
du Conseil départemental

Monsieur Olivier VERAN  
Ministre des Solidarités et de la Santé  
14 avenue Duquesne  
75350 PARIS SP 07

Monsieur le Ministre,

Depuis le début de la crise sanitaire, l'implication remarquable de l'ensemble des professionnels de la santé face à la terrible épidémie que nous connaissons est unanimement reconnue.

Ces professionnels, dits « de première ligne », font preuve quotidiennement d'engagement, souvent même de dévouement envers les habitants ; je peux largement en témoigner s'agissant du département du Pas-de-Calais.

C'est donc sans réserve et avec force que je salue leur action.


Je souhaite aujourd'hui attirer votre attention sur les professionnels qui, en complémentarité des soignants, assurent une présence et un accompagnement renforcés auprès des habitants les plus fragiles. Je veux parler de l'ensemble des personnels médico-sociaux intervenant au sein des services départementaux ou dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux. Je veux parler de l'ensemble des personnels éducatifs mobilisés auprès des enfants, enseignants ou non.

Ces professionnels sont ceux de la création, de la préservation et de la promotion du lien social, ils constituent les principaux artisans de la cohésion sociale, ils construisent jour après jour le ciment de notre société.

Dans le département du Pas-de-Calais, aux côtés des professionnels du soin, ce sont donc des milliers de professionnels du lien qui sont pleinement investis, en grande proximité souvent physique, auprès des enfants, des familles, des personnes isolées, âgées ou en situation de handicap.

Dans le contexte sanitaire actuel, j'appelle de mes vœux à ce que ces professionnels, compte tenu de l'importance et de la nature de leurs interventions, puissent bénéficier pour eux même de l'attention qu'ils prodiguent aux autres. Aussi, je sollicite leur accès prioritaire à la vaccination.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

 Cordialement  
Jean-Claude LEROY